

DEMANDE DE LICENCE

➤ **Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - A CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB**

➤ Club

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de **modifications** concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail **pour recevoir votre attestation de licence** dès l'enregistrement par votre Club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : www.ffkarate.fr

➤ **Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULE)**

➤ **NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB** (ou modifications pour les renouvellements) : M Mme

▼ NOM

▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année

Important ! Veillez à indiquer **très lisiblement** votre date de naissance car elle conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., sénior.

▼ N°

▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc.

▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ...

▼ Lieu-dit

▼ Code postal

▼ Commune

▼ Téléphone 1

▼ Téléphone 2

▼ Code style (voir au verso)

➤ LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA.
- Régler la somme de **37 € TTC** (licence : 36,25 € TTC et assurance : 0,75 € TTC). **la licence est incluse dans la cotisation**
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur www.ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

- Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFKDA ; dans ce cas, **le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Karaté et des Disciplines associées.**
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,75 € de l'assurance, mais **régler** finalement la somme de **36,25 € TTC**.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur www.ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date :

Signature de l'adhérent :
(ou du représentant légal)

KADOSHI 2018-2019

Tarifs :

Cotisation enfant (jusqu'à 14 ans)	Cotisation ados (15/17 ans)	Cotisation adulte (à partir de 18 ans)
180€	200€	210€

La cotisation inclue la licence fédérale et l'adhésion à l'association.

Mode de règlement :

- Espèces
- Chèque(s) (jusqu'à 3 chèques à donner à l'inscription)

Réglé le : , €

IMPORTANT :

1. Fournir à l'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique du Karaté de moins de 3 mois (ou photocopie du passeport sportif)
2. Toute personne souhaitant participer aux compétitions doit disposer de 2 licences (dont celle de l'année en cours) et avoir un passeport sportif (valeur 20€ et valable 8 saisons)
3. Tout dossier doit être rendu complet (certificat médical, demande de licence et règlement) au plus tard 15 jours à partir du 1^{er} cours. Passé ce délais, et ce pour des raisons de conformité et de législation, l'association n'accordera pas l'accès aux cours aux personnes ne répondant pas à ces conditions.